

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE
"COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 À 19 h 00

Nombre de délégués : 110

Date de la convocation et
d'affichage : 11 décembre 2020

Présents à la séance : 77

Compte-rendu de la séance :
21 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois" s'est assemblé à Béthune, Salle Olof Palme, présidé par Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, en sa qualité de Président suivant convocation faite le 11 décembre 2020.

Etaient présents : Les délégués de la commune d'Allouagne : M. HENNEBELLE, Mme GOUILLART, M. LANVIN ; Les délégués de la commune de Béthune : Mme BOULART, M. GIBSON, Mme LOISEAU, MM. BARRÉ, ELAZOUZI, Mme BERTOUX, MM. CORDONNIER, PERRIN, BRIGE, Mmes BERROYER, CHOCHOI, M. JEVTOVIC, Mme SOLER, Mme PHILIS, M. SOLHEID, Mme HARFAUX-HAELEWYN, M. KWARTNIK, Mme SAM, M. CAUET, Mme DESCAMPS, M. SAINT-ANDRÉ ; Les délégués de la commune de Beuvry : MM. FIGENWALD, BEAUVOIS, BAUDET, DELBARRE, GOOSSENS ; Les délégués de la commune de Chocques : M. MASSART, Mme TURBERT ; Les délégués de la commune de Drouvin-le-Marais : M. GOLLIOT, Mme Astrid DECOURCELLE ; Les délégués de la commune d'Essars : MM. MALBRANQUE, MASSARD ; Les délégués de la commune de Fouquereuil : MM. OGIEZ, BILLET ; Le délégué de la commune de Fouquières : M. WYNNE ; Les délégués de la commune de Gonnehem : MM. DELORY, POIRE ; Les délégués de la commune de Gosnay : M. VAAST, Mme CLEROT ; Les délégués de la commune d'Hesdigneul : M. LECOMTE, Mme CANESSE ; Les délégués de la commune d'Hinges : MM. JOMBART, PAGIES, Mme MONVOISIN ; Le délégué de la commune de Labeuvrière : M. GREVET ; Les délégués de la commune de Labourse : MM. PRUVOST, COQUERELLE, DISSAUX ; Les délégués de la commune de Lapugnoy : MM. DELANNOY, GUILLEMAIN, Mme VEREECQUE, M. DAILLES ; Les déléguées de la commune de Lozinghem : Mmes DELANNOY, SEKULA ; Les délégués de la commune de Nœux-les-Mines : Mme URBANSKI, MM. HOBBERG, SWITALSKI, Mme ANTKOWIAK, M. BLONDEL, Mme BACLET ; Les délégués de la

commune d'Oblinghem : MM. CARPENTIER, HERNU ; Les délégués de la commune de Saily-Labourse : MM. BELLAMY-FERAND, RATAJCZAK, Mme HERMEL ; Le délégué de la commune de Vaudricourt : M. JURCZYK ; Les délégués de la commune de Vendin-lez-Béthune : Mme MEYFROIDT, MM. FLORCZYK, DUFLOS ; La déléguée de la commune de Verquigneul : Mme BASSOM ; Les délégués de la commune de Verquin : MM. TASSEZ, DELAHAYE, CODRON, GROUX.

Ont donné pouvoir : M. CARRÉ à M. GIBSON, M. GACQUERRE à M. CORDONNIER, M. SCALONE à M. JEVTOVIC, Mme VANBERGUE à M. FIGENWALD, Mme DENIS à M. BAUDET, Mme NASPINSKI à M. BEAUVOIS, M. BEUGIN à M. MASSART, M. SEULIN à M. WYNNE.

Se sont fait représentés : M. DAEMS par Mme SOLER, Mme GIBON par M. GOOSSENS, Mme Catherine DECOURCELLE par Mme Astrid DECOURCELLE, Mme WATEL par Mme CANESSE, Mme LAVERSIN par M. PAGIES, M. BART par Mme MONVOISIN, M. SCAILLIEREZ par M. DISSAUX.

Absents - Excusés : M. BERRIER, Mme HOLVOET, M. VIVIEN, Mme CLERY, M. BOY, Mme DERLIQUE, Mme KUBIAK, M. PETIT, Mme DUCROCQ, Mme BLASZCZYK, Mmes BEIGNIER, DELBART, Mme LEFEBVRE, WACH, MM. ROUSSEL, BERTIER, MARCELLAK, NOREL, Mmes JASKULSKI, DOMART, MM. GAYOT, DEPLANQUE, Mme GODART, M. DEBAILLEUL, M. CHRETIEN.

M. Francis CORDONNIER, délégué titulaire de la commune de Béthune, ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

M. Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Comité syndical du 18 décembre 2020
*Ae-Al-Be-By-Cs-Ds-Es-Fl-Fs-Gm-Gy-Hl-Hs-
 Le-Ly-Lm-Nx-Om-Sy-Vt-Ve-Vl-Vn*

Code service : 160
 GM

5-01 - CRÉMATORIUM DU BÉTHUNOIS
TARIFS DES CRÉMATIONS POUR L'ANNÉE 2021

Vu l'article 2 des statuts portant compétences du SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Suite à l'avis favorable de la commission solidarité-santé du 02 décembre 2020 et de la commission administration générale, planification et finances du 09 décembre 2020,

Monsieur le Président invite le comité à fixer les tarifs des crémations pour l'année 2021 comme suit :

	Tarifs HT pour l'année 2021	Tarifs HT 2020 (pour rappel)
Crémation adulte	460 €	460 €
Crémation enfant de moins de 12 ans	212 €	212 €
Crémation enfant de moins de 1 an	170 €	170 €
Crémation des restes de corps provenant d'un ossuaire		
Boîte à ossements :		
Moins de 1,40 m de long	200 €	200 €
de 1,40 m à 1,70 m de long	396 €	396 €
Cercueil adulte standard	553 €	553 €
Crémation de pièces anatomiques d'origine humaine en conteneurs		
de 3 Kg maxi	184 €	184 €
de 18 Kg maxi	356 €	356 €
de 60 Kg maxi	475 €	475 €
Fourniture d'une urne cinéraire	64 €	64 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir consécutive à une crémation	14 €	14 €
Dépôt d'une urne au colombarium		
15 ans	986 €	986 €
30 ans	1.186 €	1.186 €
50 ans	1.377 €	1.377 €
Location de la salle sans maître de cérémonie	53 €	53 €
Mise à disposition maître de cérémonie	44 €	44 €
Frais de gestion d'une urne entreposée	20 €	20 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2020

Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le 23/12/2020 

ID : 062-246200638-20201218-DCS_201218_501-DE

<i>Dépôt provisoire d'une urne compris entre 3 et 12 mois</i>	53 €	53 €
---	------	------

Les recettes seront imputées sur les crédits inscrits au budget annexe du crématorium, chapitre 70, article 706.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

Signé par : Pierre
Emmanuel
GIBSON
Date : 23/12/2020
Qualité : Président
du SIVOM de la
Communaute du